

En comparaison des autres régions européennes, la Bourgogne-Franche-Comté, pourtant peu dense, est plutôt peuplée. Elle se démarque par une fécondité élevée. Sa population est moins touchée par la pauvreté monétaire. Les 30-34 ans sont tout autant diplômés de l'enseignement supérieur qu'en moyenne dans l'Union européenne. La région se caractérise aussi par le fait que les femmes ont plus souvent une activité professionnelle. En revanche, les seniors sont moins souvent en emploi et le chômage des jeunes est davantage répandu.

La Bourgogne-Franche-Comté fait partie des **régions européennes** les moins densément peuplées. Avec une population estimée à environ 2,8 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2020, la région se classe cependant dans la première moitié de celles comptant le plus d'habitants. Elle est plus peuplée que les régions des pays scandinaves, d'Autriche ou de Tchéquie. En revanche, elle est faiblement peuplée comparée à la plupart des régions françaises et encore plus de certains Länder. Entre 2016 et 2020, sa population diminue, comme dans plus de 40 % des régions européennes. Elle décroît de 0,2 % en moyenne par an sous l'effet de **saldes naturel et migratoire** négatifs. La décroissance démographique est cependant moins marquée que dans d'autres régions du Sud de l'Union européenne, notamment d'Italie et d'Espagne ► **figure 1**. En revanche, la région bénéficie d'une fécondité parmi les plus élevées. Avec 1,77 enfant par femme en 2019, elle se classe au 15^e rang des 162 régions européennes.

Une population moins touchée par la pauvreté

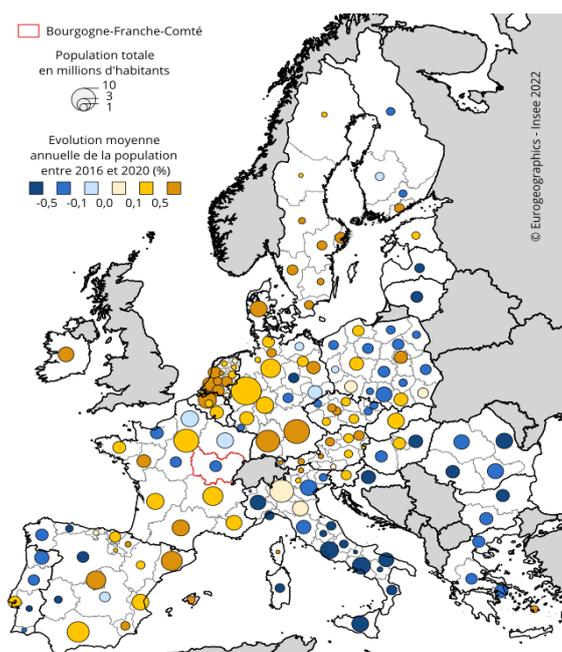
La Bourgogne-Franche-Comté est relativement préservée de la **pauvreté monétaire**. En 2018, 12,9 % de la population vit sous le **seuil de pauvreté** contre 14,6 % au niveau national. Ce taux est relativement stable depuis 2014. La France fait partie des pays de l'Union européenne où le niveau de pauvreté est faible. Le système de redistribution français contribue à limiter le nombre de personnes pauvres en jouant son rôle d'amortisseur social.

40 % de diplômés du supérieur comme en moyenne en Europe

Dans la région, les jeunes de 30 à 34 ans sont aussi diplômés de l'enseignement supérieur que leurs homologues européens : 4 sur 10 ont un diplôme d'études supérieures en 2019. Ce taux est

parmi les plus faibles des régions françaises. Il progresse en deux ans, mais moins qu'en moyenne en France métropolitaine. Il s'explique notamment par le départ de jeunes qui poursuivent leurs études au-delà de la licence, dans des régions où l'offre de formation est plus diversifiée.

► 1. Évolution moyenne annuelle de la population entre 2016 et 2020 dans l'Union européenne



Note : Pour cause de lisibilité, Chypre n'est pas représenté sur la carte.
Sources : Insee ; Eurostat

En Bourgogne-Franche-Comté, le phénomène de déscolarisation est relativement contenu. La part de **jeunes de 18 à 24 ans ayant quitté prématurément le système scolaire** se situe légèrement en dessous de la moyenne européenne, 9,6 % contre 9,9 % en 2020. Cette part tend à diminuer depuis 2017 comme ailleurs en France.

Les femmes davantage actives

À l'instar de la moyenne européenne, 73 % des personnes de 20 à 64 ans ont un emploi en 2020 dans la région. L'activité féminine y est cependant plus développée, comme dans la plupart des territoires français. Avec 70 % de femmes en emploi, la région est en position médiane parmi les régions européennes. En France, les équipements ainsi qu'un ensemble de dispositifs, tels que les aides à la garde d'enfants ou la mise en place de gardes adaptées aux horaires de travail décalés, contribuent à concilier vie familiale et vie professionnelle, ce qui favorise l'activité féminine. Le taux d'emploi des jeunes adultes est également beaucoup plus élevé dans la région qu'en moyenne en Europe : 80 % des adultes de 25 à 34 ans travaillent, soit 9 points de plus en 2020.

Un taux d'emploi des seniors plus faible

La Bourgogne-Franche-Comté se caractérise par un taux d'emploi des seniors relativement bas. Cela la situe dans la seconde moitié

des régions européennes. Avec 54 % des personnes de 55 à 64 ans qui travaillent, ce taux est loin des 70 % ou plus enregistrés en Suède, et dans la plupart des régions d'Allemagne et des Pays-Bas. Les seniors y sont d'ailleurs nombreux à être à temps partiel. L'âge légal de départ en retraite est variable d'un état membre à l'autre. Actuellement à 62 ans en France, il est plus élevé, aux alentours de 65 ans, dans la majorité des pays européens.

Le chômage des jeunes actifs plus répandu

En 2020, la région est moins touchée par le chômage qu'en moyenne dans l'Union européenne. Le **taux de chômage** des 20 à 64 ans est de 6,4 % contre 6,9 % en Europe. Il est également, depuis des années, inférieur à la moyenne nationale. En revanche, le chômage parmi les jeunes actifs est plus répandu dans la région qu'au niveau européen : 18,9 % des actifs de 15 à 24 ans contre 16,8 %. Il présente de fortes disparités au sein de l'Europe. Très élevé dans le sud de l'Italie et en Espagne, il est très bas dans certaines régions d'Allemagne, des Pays-Bas et de la Tchéquie. La diversité des parcours scolaires, l'accès à l'apprentissage et à l'alternance expliquent en partie la diversité des situations d'insertion sur le marché du travail. ●

Régine Bordet-Gaudin, Marinette Jalet (Insee)



Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Suivi des objectifs Stratégie Europe 2020 dans les domaines de l'emploi, la recherche-développement et l'éducation*

| Domaine | Objectifs suivis de la Stratégie Europe 2020 | Année d'observation | Bourgogne-Franche-Comté (%) | France (%) | Union européenne (UE27) (%) |
|----------------------------|--|---------------------|-----------------------------|------------|-----------------------------|
| Emploi | 75 % de la population de 20 à 64 ans en emploi | 2020 | 72,9 | 71,5 | 73,1 |
| | 70 % des femmes de 20 à 64 ans en emploi | 2019 | 68,8 | 68,8 | 67,2 |
| Recherche et développement | 3 % du PIB consacré à la R&D | 2017 | 1,6 | 2,2 | 2,2 |
| | 1 % du PIB consacré à la dépense publique en R&D | 2017 | 0,3 | 0,8 | nd |
| Éducation | Le taux de jeunes de 18-24 ans ayant prématurément quitté le système scolaire inférieur à 10 % (9,5 %) | 2020 | 9,6 | 8 | 9,9 |
| | Au moins 40 % (50 %) de la population de 30 à 34 ans diplômée de l'enseignement supérieur | 2019 | 40,2 | 47,5 | 40,3 |

En bleu : objectifs complémentaires fixés par la France ou cibles fixées par la France lorsque celles-ci diffèrent de la cible communautaire.

* les indicateurs de suivi liés au changement climatique et au risque de pauvreté ne sont pas disponibles sur le périmètre des régions françaises en vigueur au 01/01/2021.

Sources : Insee ; Eurostat

La Stratégie Europe 2020 dans laquelle s'inscrit l'ensemble des régions de l'Union européenne a été adoptée par les 27 états membres après la crise de 2008. En 2020, la Bourgogne-Franche-Comté atteint les objectifs communautaires dans le domaine de l'éducation. Ses résultats sont cependant en dessous des objectifs dans le domaine de l'emploi tout comme en France et dans l'Union européenne.

► Définitions

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Solde migratoire : différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année.

Taux de pauvreté : part de personnes dont le niveau de vie est inférieur au **seuil de pauvreté**. Ce seuil est égal à 60 % du niveau de vie médian de l'ensemble des résidents en France. Le taux de pauvreté est calculé à partir de la source Filosofi.

Jeunes ayant quitté prématurément le système scolaire : part des 18 à 24 ans ne suivant plus d'enseignement et ayant au maximum un niveau d'études secondaire inférieur. Celui-ci correspond en France au Brevet des collèges.

Taux de chômage : part de chômeurs parmi les actifs (actifs occupés + chômeurs) au sens du Bureau international du travail.

► Méthode

L'étude porte sur un ensemble de **162 régions européennes** qui recouvrent l'ensemble des 27 pays européens composant l'Union européenne au 1^{er} janvier 2021. Ces régions se rattachent à des niveaux de nomenclature différents (NUTS1 ou NUTS2) définis en fonction des réalités institutionnelles et/ou dans un souci d'homogénéité de taille.

► Pour en savoir plus

- **Bordet-Gaudin R., Volmers G.** « La Bourgogne-Franche-Comté dans l'Union européenne : une richesse créée par emploi peu élevée, un effort de recherche soutenu », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté n°54, avril 2019.*
- « Découvrez l'économie française et européenne » *Insee, Tableau de bord de l'économie française édition 2021.*
- **Eurostat** : <https://ec.europa.eu/eurostat/fr>

